

AVIS À LA BATELLERIE

Code des transports L.4241-3
Publié sur le site : canaux.bretagne.bzh

Voie navigable : Blavet

Titre : Ecluse 28 de Polvern - Horaires d'éclusages Avril à Octobre 2026

Avis n° : 2026 BNB-B 002

du : 29/12/2025

Secteur (bief) : B28 - Polvern

Fait(s) à signaler : Considérant que les éclusages se feront avec un délai de prévenance de 24h, selon les périodes et amplitudes indiquées ci-dessous :
- du 03 avril au 12 juin : entre 9h et 18h
- du 13 juin au 13 septembre : entre 9h et 19h
- du 14 septembre au 25 octobre : entre 9h et 18h
(sous réserves de changements ultérieurs)

Considérant que d'une part le passage des ponts d'Hennebont et d'autre part le passage de l'écluse de Polvern est assuré dans une amplitude théorique de 2h00 avant la pleine mer et 2 h00 après la pleine mer, à moduler selon le coefficient de marée et le tirant d'eau des embarcations;

Les usagers sont informés que les horaires d'éclusages calculés pour Avril à Octobre 2026 sont indiqués dans le tableau joint au présent avis

Rappel : les plaisanciers doivent se présenter 15mn avant la fin des horaires indiquées en amplitude ci-dessus.

Avis émis par : Subdivision Blavet, canal de Nantes à Brest